



PARTENAIRE
OFFICIEL

**PRATIQUES COMPETITIVES
DEPARTEMENT VOILE LEGERE**

N°Réf. : 2012-005 SB/PG/JPC/CH

Paris, le 25 janvier 2012

**A l'attention des Présidents de Ligue
Et Référents Territoriaux**

Objet : Stage Repérage et Détection 2012

Madame la Présidente, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs les Référents Territoriaux,

Nous avons le plaisir de vous informer que la Fédération Française de Voile poursuit ses actions concernant le Dispositif National de Détection en renouvelant les stages de Repérage Minimes du 1^{er} au 5 juillet et de Détection Espoirs du 23 au 27 juillet 2012 à l'ENVSN.

Le Stage Champion(ne)s de France Espoirs est modifié sous la forme d'un accompagnement des coureurs et évaluation de leur projet sportif.

Vous trouverez ci-joint la fiche de présentation de ces actions nationales 2012. Celles-ci doivent renforcer la transversalité avec les structurations sportives de nos ligues, de nos séries et classes ainsi qu'avec le Parcours d'Excellence Sportive.

Modalités de sélection

- Proposition de coureurs repérés par les référents territoriaux avant le 3 mai 2012
- Sélection par le Département Voile Légère à partir des critères définis au niveau national (âges ciblés, sexe, potentiels)
- Information aux coureurs, Ligues, et référents territoriaux
- Confirmation de participation du coureur avant le 31 mai 2012

Modalités de fonctionnement

- La prise en charge des coureurs se fera le 1^{er} jour du stage sur place, de même pour le départ en fin de stage.
- L'encadrement sera assuré par les cadres de la FFVoile, les professeurs de l'ENVSN et des animateurs pour les activités hors navigation.
- L'ensemble des frais (pension, hébergement, techniques) seront à la charge de la FFVoile

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE

17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris / Tél. : 01 40 60 37 00 / Fax : 01 40 60 37 37

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F., du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

www.ffvoile.fr

Partenaire Fédéral





PARTENAIRE
OFFICIEL

- Les frais de transports restent à la charge des coureurs.
- L'hébergement et la pension seront assurés par l'ENVSN à Quiberon
- Le matériel nautique sera fourni.
- Le coureur devra apporter ses affaires de navigation

Vous retrouverez toutes ces informations sur le site de la FFVoile : Rubrique : Pratiquer →
La pratique jeune → Stages nationaux

http://www.ffvoile.net/ffv/web/pratique/pratique_jeune.asp

Pour tout complément d'information, sur le Dispositif National de Détection vous pouvez
contacter Solenne Brain Solenne.brain@ffvoile.fr et Baptiste Meyer
Baptiste.meyer@ffvoile.fr principalement sur l'organisation des stages.

Recevez, Madame la Présidente, Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les
Référénts Territoriaux, nos salutations sportives les meilleures.

Philippe Gouard
Directeur Technique National

Jean Pierre CHURET
Vice Président FFVoile
En charge de la Voile Légère

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris / Tél. : 01 40 60 37 00 / Fax : 01 40 60 37 37

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F., du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

www.ffvoile.fr

Partenaire Fédéral

